

3 Tunisie : les mouvements sociaux, dépossédés de leur Révolution ? Économie politique d'un régime et d'une révolution

Par Vincent LEGRAND – Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL)

Le 14 janvier 2011, le président Ben Ali fuyait son pays suite à une contestation massive des Tunisiens dont le déclenchement remonte à l'immolation par le feu, le 17 décembre 2010, de Mohamed Bouazizi, marchand ambulant de fruits et légumes en infraction à qui la police avait confisqué son outil de travail et sa marchandise¹ – immolation à laquelle il succombe le 4 janvier.

En reprenant le déroulement des événements à partir de leurs éléments déclencheurs, cette présentation fait apparaître d'emblée les acteurs sociaux au cœur des révoltes qui se sont progressivement muées en processus révolutionnaire, avec l'issue politique que l'on connaît et ses évolutions en cours, marquées par l'incertitude.

Retour sur des troubles sociaux antérieurs

Ce n'est pas la première fois que la Tunisie, comme d'autres pays arabes, connaît des émeutes ou soulèvements d'importance. En janvier 1978, une grève générale, des émeutes et des manifestations furent durement réprimées. Les

années 1980 furent marquées par les Politiques d'ajustement structurel du FMI et leurs lourdes conséquences économiques et sociales pour la population, manifestées notamment par les « émeutes du pain » de 1984.

Plus récemment, en janvier 2008, une révolte éclatait dans le Bassin minier de Gafsa, suite à un concours d'embauche de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG), principal pourvoyeur d'emplois d'une région frappée par 30 % de chômage de la population active². Les résultats du concours sont jugés truqués, des postes ayant été frauduleusement attribués à des gens de l'extérieur de la région. De jeunes chômeurs occupent alors le siège régional de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), situé à Redeyef, et le mouvement qui s'étend et durera plusieurs mois, est durement réprimé. On peut resituer d'emblée ces événements comme conséquences de l'évolution de l'économie politique caractérisant le régime tunisien : comme l'exposent Karine Gantin et Omeyya Seddik, jusqu'au milieu des années 2000, « la stabilité de la région était obtenue avec une modeste redistribution des bénéfices énormes que génère l'industrie phosphatière, selon de subtils équilibres claniques et familiaux garantis par les dirigeants régionaux de la centrale syndicale et du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocra-

¹ Certains rapportent qu'il ne disposait pas d'autorisation officielle pour vendre sa marchandise, d'autres qu'il la vendait à un emplacement non autorisé (cf. Christophe Ayad, « La révolution de la gifle », Libération, Site web, 11 juin 2011; Nadia Marzouki, "Tunisia's Wall Has Fallen", MERIP, Site web, January 19, 2011).

² Cf. Karine Gantin & Omeyya Seddik, « Révolte du « peuple des mines » en Tunisie », *Le Monde diplomatique*, juillet 2008, p. 11 ; A. Bennis (Equipe SYFACTE - Sfax), « 1. Pourquoi Sidi Bouzid ? I.I. Une chronologie des événements tunisiens », Collège international des sciences du territoire (CIST), Site web.

tique (RCD). Ces dirigeants étaient en même temps les représentants ou les interlocuteurs des principales tribus de la région, les Ouled Abid et les Ouled Bouyahia. La diminution progressive des ressources à redistribuer et la généralisation de la corruption, alors même que le cours international du phosphate flambe, ont rompu ces équilibres. La direction régionale de l'UGTT est devenue le centre d'une oligarchie qui ne fait plus bénéficier que ses amis et parents directs des miettes de la rente phosphatière. Elle est le représentant local le plus puissant de ce que les habitants ne voient plus que comme un pouvoir "étranger" injuste ».¹

Plus récemment encore, en août 2010, des émeutes éclataient à Ben Guerdane suite à la fermeture d'un point de passage entre la Tunisie et la Libye. Le pouvoir justifie cette décision en avançant la nécessité de contrôler le commerce transfrontalier informel (dont beaucoup de gens vivaient dans la région). En réalité, les Trabelsi (la belle-famille du président Ben Ali) « ont voulu contrôler cette activité juteuse dont une partie leur échappe en inaugurant une ligne maritime directe entre Sfax et Tripoli défiant toute concurrence ».²

La nouveauté des troubles sociaux du « printemps » : de la révolte sociale à la contestation politique

Les troubles sociaux ne sont donc pas neufs. Ce qui est neuf, c'est que les révoltes plus récentes se sont transformées par leur ampleur en révolutions ou, à tout le moins, en processus révolutionnaires visant à faire tomber le régime et son dictateur : « Ben Ali, dégage ! »

Reprenons la trame des événements en nous référant au journal de bord tenu par le journaliste Olivier Piot, dépêché en Tunisie par *Le Monde diplomatique* du 6 au 13 janvier 2011³. Il s'y rend deux jours après le décès de Mohamed Bouazizi.

Le 7 janvier, le journaliste rencontre à Tozeur un délégué local de l'Union générale tunisienne du Travail (UGTT) : « Il n'y a aucune "instrumentalisation politique", comme l'a déclaré le pré-

sident le 28 décembre. Sidi Bouzid, Thala, Saïda, c'est simplement un ras-le-bol des jeunes face au chômage qui gangrène ce pays. » Le responsable syndical lui présente un rapport réalisé par le syndicat, intitulé « Développement économique à Sidi Bouzid : entre mythe et réalité - août 2010 » : « Près de 50 % de chômage chez les jeunes diplômés à Sidi Bouzid, indique-t-il. Et c'est comme ça dans tout le Centre, à l'Ouest et au Sud du pays. En fait, les seules régions épargnées sont les zones touristiques : Tozeur et la côte sahélienne. (...) Taux de scolarisation jusqu'au bac : 95 % ! C'est bien mais avec quels débouchés ? » La veille, ce sont les avocats qui ont fait une grève générale à Tunis et dans d'autres villes du pays. « *Les avocats, c'est bien mais ça ne suffira pas. Pareil pour les manifestations d'artistes et de professeurs qui ont eu lieu çà et là aujourd'hui. C'est toutes les écoles qui doivent bouger. Avec le syndicat, nous appelons à une grande grève des enseignants du primaire et du secondaire les 26 et 27 janvier.* » « *Dans trois semaines ?* », réagit le journaliste. Le syndicaliste lui répond : « *C'est long, oui. Je ne suis pas sûr que ce ne soit pas trop tard. Je l'ai dit aux dirigeants du syndicat mais ils sont très liés au pouvoir. Moi, j'ai le sentiment que d'ici là, on risque l'embrasement de tous les quartiers pauvres des villes du centre et du Sud.* »

Le journaliste poursuit son enquête le lendemain à Gafsa, au siège régional de l'UGTT. Il rapporte les propos d'une militante du Parti démocratique progressiste (PDP), une formation de l'« opposition légale »⁴ : « *Y en marre que l'UGTT ne bouge pas ! C'est une trahison. Les Tunisiens s'en souviendront.* » « *La direction nationale de l'UGTT est corrompue depuis des années,* rétorque un autre militant du PDP : « *Il faut que, localement, nous les débordions en les forçant à organiser des rassemblements et à décréter la grève générale.* » « Jusqu'ici, la direction nationale du syndicat n'a pris aucune position officielle sur les événements de Tunisie », relate le journaliste : « Ici, à Gafsa, le scénario d'un « débordement » par la base est presque impossible, tant le dirigeant régional du syndicat a fait preuve d'allégeance au pouvoir cen-

1 Karine Gantin & Omeyya Seddik, *op.cit*

2 A. Bennasr, *op.cit*.

3 Olivier Piot, « La semaine qui a fait tomber Ben Ali », *Blog du Monde diplomatique*, Site web, 19 janvier 2011.

4 Le régime autoritaire de Ben Ali avait à sa tête le RCD, parti dominant, aux côtés d'une opposition qualifiée de « légale », c'est-à-dire « tolérée » et servant largement de faire-valoir d'un pluralisme qui n'était que de façade.

tral. » « Si nous réussissons à mobiliser les mineurs, c'est tout le bassin qui peut basculer et faire tomber Ben Ali », assure le militant du PDP dernièrement cité, qui ajoute : « Derrière la question du chômage doit monter la dénonciation d'un régime liberticide, qui fonctionne comme une mafia depuis plus de vingt ans ». Comme l'analyse fort justement Olivier Piot, « dans ce cercle de militants associatifs, politiques et syndicaux, le ton est devenu clairement politique. La révolte sociale est en passe de se transformer en contestation politique du régime. »

Le même jour - 8 janvier -, à Regueb, des snipers postés sur le toit des immeubles auraient tiré dans la tête des jeunes leaders des émeutes¹. « Comme une traînée de poudre, cette nouvelle fait le tour de la Tunisie, transmise par Facebook, les portables, portée par des milliers de courriers électroniques », relate le journaliste. La répression s'avive effectivement, causant toujours plus de morts et de blessés.

Du soulèvement au niveau local aux niveaux régional et national

La direction nationale de l'UGTT condamne la répression policière, prend position pour la première fois en déclarant « légitime » le mouvement de jeunes et annonce qu'elle autorise certaines directions régionales, dont celle de Sfax, à organiser localement la « grève générale » dès le mercredi 12 janvier, qui s'avèrera être un succès². « C'est une ville de bourgeoisie et de classe moyenne, explique un militant local de l'UGTT : « Mais là, les gens en ont marre. Les violences du régime contre les jeunes de Kasserine ou Sidi Bouzid ont fini par les exaspérer eux aussi. » Olivier Piot relate le témoignage d'une femme de cette classe moyenne qui a profité jusqu'ici de la bonne santé économique du pays : « C'est la première fois que je manifeste. Là, le régime va trop loin. Ce ne sont plus seulement les jeunes au chômage qui vont bouger mais tous les Tunisiens qui vont descendre dans la rue. Vendredi, on sera tous à Tunis. »

¹ Fait relaté au journaliste Olivier Piot par un des deux militants du PDP de Gafsa. Des rapports d'Amnesty International et de Human Rights Watch relatent des témoignages faisant état de manifestants tués par des snipers dans plusieurs villes du pays durant la répression.

² Olivier Piot, *op. cit.*

Le journaliste se rend dans la capitale. Il relate la conversation prémonitoire qu'il a eue le jeudi 13 janvier avec un chauffeur de taxi : « Demain, c'est la grève générale à Tunis. Tout le monde sera dans la rue. En tout cas, moi, j'y serai. Et je ne connais personne qui n'y sera pas. » « Est-ce la fin du régime de Ben Ali ? », interroge Olivier Piot. Le chauffeur n'hésite pas une seconde : « C'est fini, lâche-t-il, sombre. C'est fini cette fois. Fallait faire les choses plus tôt. C'est trop tard. Il ne fallait pas qu'il laisse le clan des Trabelsi [la famille de la seconde épouse du président Ben Ali, NDLR] piller le pays comme ils l'ont fait. Des banques, hôtels, sociétés de télécommunications, agences d'automobiles... Ils ont tout pris. C'est trop tard. Aucun Tunisien ne lui pardonnera plus. »

De la dynamique spontanée au mouvement organisé

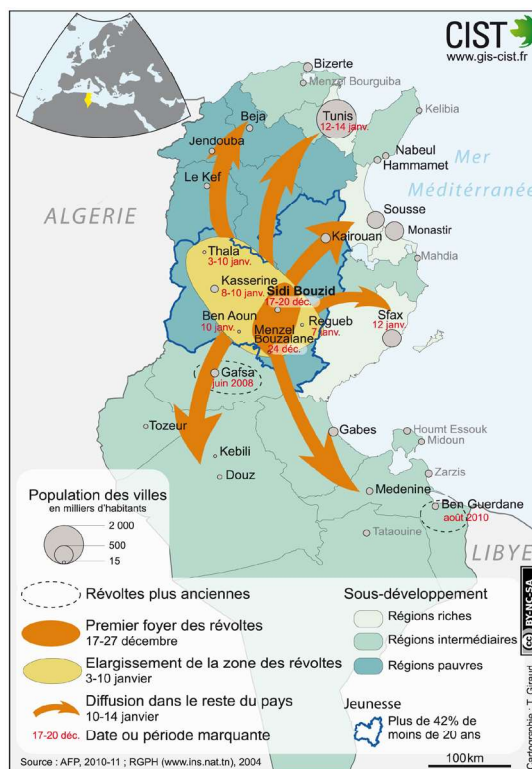
Avant de passer à l'analyse, relatons enfin plus en détail l'événement déclencheur à l'origine du mouvement. La police confisque au marchand ambulant de fruits et légumes Mohamed Bouazizi son matériel et sa marchandise. Celui-ci se rend au siège de la municipalité pour porter plainte. « On refuse de le recevoir. Personne ne veut l'écouter. Le jeune homme repart puis revient devant le bâtiment pour s'asperger d'essence et s'immoler par le feu en place publique. »³ Ultime humiliation lors de l'interpellation, il aurait été giflé par une policière. On apprendra grâce au travail d'investigation du journaliste Christophe Ayad qu'il n'y a pas eu de gifle⁴. La mise en épingle de ce faux fait illustre le passage de la dynamique spontanée au mouvement organisé. Un responsable syndical de Sidi Bouzid raconte l'histoire de la fameuse gifle : « En fait, on a tout inventé moins d'une heure après sa mort. On a dit qu'il était diplômé chômeur pour toucher ce public, alors qu'il n'avait que le niveau bac et travaillait comme marchand des quatre-saisons. Pour faire bouger ceux qui ne sont pas éduqués, on a inventé la claque de Fayda Hamdi. Ici, c'est une région rurale et traditionnelle, ça choque les gens. Et de toute façon, la police, c'est comme les États-Unis avec le monde arabe : elle s'attaque aux plus faibles. » Le militant, relate Christophe Ayad, sort son téléphone de sa poche dans un sourire : « Ça,

³ *Idem.*

⁴ Christophe Ayad, *op. cit.*

On peut à ce stade relever deux points. Premièrement, il s'est donc agi au départ de révoltes spontanées progressivement accompagnées et investies par la base syndicale de l'UGTT, la direction centrale, inféodée au pouvoir, ne se ralliant au mouvement que dans sa phase finale tout en lui donnant l'ampleur d'une mobilisation massive déterminante dans l'issue du processus¹. Deuxièmement, les révoltes sont parties des régions économiquement et socialement défavorisées du pays (la Tunisie du centre-ouest), avant de gagner progressivement les régions plus développées (le littoral, dont la capitale). « Pourquoi cela a éclaté ici ? Ce n'est pas par hasard », expose un responsable syndi-

cal de Sidi Bouzid : « *Depuis les troubles dans le bassin minier de Gafsa, nous avons compris que le régime était vulnérable. Nous cherchions à transformer toutes les manifestations en occasion de protester contre le régime.* »² Dans cette optique, certains se sont indignés de l'appellation « Révolution du jasmin » (fleur des banlieues huppées de Tunis), la requalifiant « Révolution de la figue de barbarie »³ (fruit d'un cactus emblématique de la Tunisie centrale, sèche et aride), tout comme le responsable syndical de Sidi Bouzid précité exprime sa colère contre l'« élite de Tunis », qui a kidnappé la révolution en parlant de « révolution du 14 janvier », date de la fuite de Ben Ali, au lieu de « révolution du 17 décembre », date de l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi⁴.



2 Christophe Ayad, *op. cit.*
3 Michael Ayari & Vincent Geisser, « Tunisie : la Révolution des
« Nouzouh » n'a pas l'odeur du jasmin », *Témoignage chrétien*,
Site web, 25 janvier 2011. Ces auteurs se réfèrent à la journaliste
franco-tunisienne Nabihla Gasmi et au militant politique Sadri
Khiari.
4 Christophe Ayad, *op. cit.*
5 Source : www.gis-cist.fr/index.php/main-sections/axes-de-recherche/geomedia/dossiers-du-cist/pourquoi-sidi-bouzid.

Des revendications d'ordre socio-économique et politique

Amenons un troisième point : on a pu décrire la première phase du soulèvement (dans les régions les plus défavorisées) comme porteuse de revendications plutôt d'ordre socio-économique, celles-ci ne prenant une tournure plus politique (démocratie, droits de l'Homme, Etat de droit) que dans un deuxième temps (dans les régions plus développées). Mais il apparaît, comme l'expose Béatrice Hibou, que les revendications économiques et sociales observées « sont éminemment politiques dans la mesure où elles remettent en cause un ordre »¹. Le décryptage de l'économie politique du régime Ben Ali permet, à cet égard, de comprendre en quoi les deux dimensions ne peuvent être séparées l'une de l'autre : c'est ce que les acteurs révolutionnaires ont exprimé, remettant en cause l'ensemble de l'ordre politique, économique et social, et demandant donc non seulement la chute de « la tête », mais, plus avant, de tout le « système » - le « système RCD », le parti-Etat du régime. Comme l'expose Hamza Meddeb, il s'est agi pour ces populations en colère d'un véritable « passage au politique »².

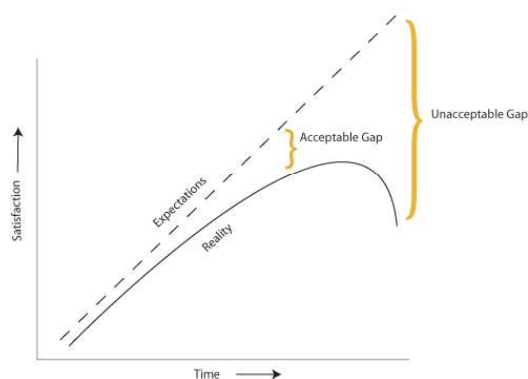
L'économie politique du régime Ben Ali

De manière générale, les régimes autoritaires reposent sur des bases plus ou moins larges de la société, et non pas seulement sur des cliques ou des clans. Durant les premières décennies qui ont suivi les indépendances, les sociétés arabes ont pu consentir à une domination politique au caractère autoritaire plus ou moins affirmé dans

la mesure où le régime était capable de satisfaire leurs besoins, attentes et aspirations, surtout d'ordre socio-économique. C'est ce qui a été qualifié de « contrat social tacite » entre l'Etat arabe post-colonial et ses citoyens³.

Mais ce contrat est entré en crise. Nous sommes typiquement en présence d'une occurrence de la fameuse courbe en J de Davies, qui théorise le phénomène révolutionnaire surgissant d'un écart de plus en plus insupportable entre les attentes de la population et les capacités de l'Etat de répondre à celles-ci⁴. L'ironie est que l'Etat « en voie de développement » a lui-même produit la créature qui allait se retourner contre lui : il a accru les demandes dans les domaines socio-économiques et politiques par la hausse du niveau d'éducation mais est resté figé dans le « contrat social tacite » fonctionnel en un autre temps. Il a également suscité de fortes attentes par le discours officiel vantant le « miracle économique » tunisien, alors même que celui-ci s'épuisait⁵.

Courbe en J de Davies⁶



Comment saisir la nature du régime Ben Ali et sa chute ? Les choses ne sauraient se réduire à une simple domination s'imposant par les

1 Béatrice Hibou, « Vers une autre représentation du politique ? », *Economia*, n°13, novembre 2011 - février 2012, p. 22.

2 Hamza Meddeb, « La course à el khobza », *Economia*, n°13, novembre 2011 - février 2012, p. 50. On pourrait, dans le cas d'espèce, discuter de la constitution d'une masse critique de mécontents se transformant en « opposants » au régime. Jean-Noël Ferrière distingue, en effet, les *protestataires* en quête de réparation d'une chose précise (par exemple, l'octroi d'un emploi) des *opposants déclarés*, qui forment « une proportion infime de la population » et profitent de l'occasion fournie par les premiers « pour poursuivre des buts politiques distincts ». Cf. Jean-Noël Ferrière, « Gouvernants et oppositions en Afrique du Nord », in *Etat des résistances dans le Sud - 2010 - Monde arabe*, *Alternatives Sud*, 16 (2009) 4, CETRI / Syllepse, pp. 223-226.

3 Bichara Khader, « Etat, démocratie et société civile dans le monde arabe », in *Etat des résistances dans le Sud - 2010 - Monde arabe*, *Alternatives Sud*, 16 (2009) 4, CETRI / Syllepse, p. 193.

4 James C. Davies, « Towards a Theory of Revolution », *American Sociological Review*, 27 (February 1962) 1, pp. 5-19.

5 Béatrice Hibou, « Tunisie ? Economie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, n°121, mars 2011, p. 10.

6 Michael H. Glantz, 'Davies J-Curve Revisited', 27 June 2003 - www.fragilecologies.com/jun27_03.html.

seules forces de l'oppression et de la répression. Comment le « système » est-il entré en crise ? Comment est-il devenu « insatisfaisant » ? Béatrice Hibou nous invite à considérer deux niveaux dans ce phénomène : celui touchant au quotidien l'ensemble de la population et celui des hommes d'affaires alliés aux clans gravitant autour du président Ben Ali - ce second niveau produisant, par ailleurs, indirectement des effets sur l'ensemble de la société, non pas économiques mais plutôt de l'ordre du jugement moral et politique¹.

Béatrice Hibou décrit l'économie politique tunisienne de la domination comme reposant sur des « arrangements » fondant un « pacte de sécurité » : l'accès aux ressources (un emploi, une bourse d'études...) était conditionné par un appui (favoritisme, népotisme...) et/ou la prébende. Cette économie a aussi été qualifiée d'« économie de la débrouille »², dans laquelle l'inclusion par les marges passe « par la corruption des policiers, des fonctionnaires et surtout des membres du RCD »³ : « la corruption protège, inclut, permet aux gens actifs d'entreprendre, de réussir ou tout simplement de vivre ou de survivre ; mais simultanément elle discipline et contrôle, elle normalise sous les traits de la participation à un système d'échange, de privilèges, de passe-droits qui n'englobe pas que les "grands", mais bien l'ensemble de la population »⁴.

Ce clientélisme fonctionne sur la base de « donnant-donnant » d'une telle ampleur que la corruption était généralisée. Notons que la crise majeure de régime affectant la Tunisie, mais aussi d'autres pays arabes, tient en partie à une crise de la redistribution clientéliste, engendrée par l'irruption de déséquilibres, comme l'illustre la dégradation de la situation socio-économique du Bassin minier de Gafsa évoquée dans l'introduction.

Tant que le « système » fonctionne bien, il rend la contrainte et la coercition acceptables. Comment celui-ci est-il devenu dysfonctionnel ? Il faut noter, en rapport avec le paragraphe

précédent, que ce système avait prétention à englober l'ensemble de la population. Mais la faille est qu'il n'a pas pu éviter les exclusions et les inégalités, les jeunes de l'intérieur du pays étant particulièrement relégués en dehors du « système »⁵. Des Tunisiens ont dit avoir découvert le « pays réel », celui qui se cachait derrière la « carte postale » du tourisme et du « miracle économique » du pays⁶.

Par ailleurs, la corruption et le racket ont cessé d'être considérés comme « normaux » et « acceptables » à partir du moment où ils ont commencé à empiéter sur la dignité des gens en leur volant non seulement leur pain mais surtout en leur « mangeant leur sueur »⁷, pour reprendre les termes de l'expression populaire tunisienne : le sentiment de brimade constante, de harcèlement, d'injustice et d'atteinte à la dignité, à l'estime de soi.

La dimension du malaise n'était donc pas seulement d'ordre matériel mais se ressentait également en termes sociaux de désir d'inclusion, de justice, de dignité, de « vie décente », de normalité (une vie « normale »)... de soif de reconnaissance : nous touchons ici à la question de la détérioration de la relation entre gouvernants et gouvernés, dans laquelle se mêlent les sentiments paradoxaux d'indifférence et d'abandon ou de mépris et d'humiliation de la part des autorités publiques, d'une part, et d'étouffement et de harcèlement policiers, d'autre part. Le tout cristallisant des sentiments de désespoir et d'indignité. De ce point de vue, un élément précipitant de l'amplification de la révolte fut, entre autres, la visite à l'hôpital, le 28 décembre 2010, du président Ben Ali au chevet de Mohamed Bouazizi, ressenti comme le comble de l'indécence.

1 Béatrice Hibou, *op. cit.* (mars 2011), pp. 18-20.

2 Hamza Meddeb, *op. cit.*, p. 48.

3 Béatrice Hibou, *op. cit.* (mars 2011), p. 20.

4 *Ibidem*, p. 20.

5 *Ibidem*, p. 6.

6 Nous faisons ici écho à l'intitulé d'une des conférences annuelles sur la Tunisie organisées sous l'ère Ben Ali par le Cercle du Libre-Examen de l'Université libre de Bruxelles (ULB) : « Tunisie, regard derrière la carte postale, à quand une démocratie ? », 12 octobre 2010.

7 Cf. Hamza Meddeb, « L'ambivalence de la « course à « el khobza » », Obéir et se révolter en Tunisie », *Politique africaine*, n°121, mars 2011, p. 49.

Le second niveau a trait à la prédation des « clans » en haut lieu, touchant les hommes d'affaires alliés à ceux-ci¹. Les « clans », composés de membres de la famille et de la belle-famille du président Ben Ali, ont ponctionné les activités économiques en profitant de leur position de pouvoir politique en monopolisant la fonction d'intermédiation dans les privatisations, les opérations d'import-export, l'accès aux marchés publics, en obtenant par la contrainte des parts de capital dans les affaires...

On peut, en passant, noter que ces évolutions de l'économie au niveau local prennent place dans le cadre mondial de la globalisation économique, produisant, dans ce contexte, non pas des libéralisations compétitives mais des privatisations monopolistiques de l'État et de ses ressources, les prédatons y entraînant la constitution de fortunes outrancières par les détenteurs du pouvoir politique et leur entourage qu'ils favorisent (famille, belle-famille, « clans », « copains »...), illustrant le passage, selon l'expression consacrée de Bichara Khader, d'une « économie du plan à une économie du clan ».²

La population dans son ensemble n'est pas directement touchée par cette prédation de second niveau, mais « l'impudence de la "famille" et l'immoralité de son comportement ont été vécues par tous comme un manque de respect, une conception indigne de l'État »³, une atteinte au sens commun de la morale publique. Elles ont touché les représentations partagées du « bien public » et ont été vécues comme des atteintes à des principes fondamentaux tels que la justice, l'équité et un traitement égal pour tous⁴.

J'ai coutume de dire que Bourguiba et Nasser n'étaient pas moins autoritaires que Ben Ali et Moubarak, mais au moins n'ont-ils pas profité de leur position de pouvoir politique autocratique pour s'enrichir personnellement (outre le fait qu'ils bénéficiaient, bien entendu, d'une légitimité en tant que « pères » de ces jeunes États

issus de la décolonisation et étaient dotés d'un grand charisme personnel). D'où, ce sentiment de colonisation intérieure au sein de ces populations, qui se sentent « dépossédées » de leur propre pays par des leurs. C'est une dimension, parmi d'autres (comme la « simple » demande d'alternance du pouvoir), du slogan « Ben Ali, dégage ! », qui a essaimé dans d'autres pays du « printemps arabe ».

L'échec de la réponse du pouvoir à la contestation

Le recours à une féroce répression policière ne parvenant pas à calmer la situation, le président Ben Ali sort de son silence le 28 décembre 2010 en prononçant un discours télédiffusé, dans lequel il dénonce, comme évoqué plus haut, l'« instrumentalisation politique » des troubles sociaux⁵. Il procède, dans la foulée, à un léger remaniement gouvernemental. Dans un deuxième discours, prononcé le 11 janvier 2011, il s'engage notamment à la création de 300.000 emplois d'ici la fin 2012. Dans un troisième discours qu'il tient le 13 janvier, il reconnaît la nature politique de la contestation et s'engage notamment à ne pas se représenter pour un nouveau mandat présidentiel dans le cadre des élections prévues en 2014⁶. Ces réactions révèlent combien le président Ben Ali n'a pas compris l'ampleur ni la profondeur du mouvement de contestation. Ou qu'il s'en rend compte seulement maintenant : le lendemain, le 14 janvier, il s'enfuit effectivement du pays, gagnant l'Arabie Saoudite.

Un gouvernement d'union nationale est alors formé, incluant des membres de l'« opposition légale », quelques membres de l'UGTT et un blogueur. Ce nouveau gouvernement n'apaise pas la contestation, en raison du maintien de la présence de membres du RCD en son sein. Certains d'entre eux ne démissionnent pas de leur poste ministériel, mais du parti. Rien n'y fait. Et finalement, les membres du gouvernement issus de l'UGTT démissionnent de leur poste ministériel pour répondre au mécontentement de la rue⁷.

1 Béatrice Hibou, *op. cit.* (mars 2011), pp. 18-19 ; qui se réfère aux travaux de Sadri Khiari, Amin Allal et Hamza Meddeb.

2 Bichara Khader, « La mise en place et la crise du système autoritaire dans le monde arabe », *PapiersIEMed*, n°8, novembre 2011, p. 21.

3 Béatrice Hibou, *op. cit.* (mars 2011), p. 19.

4 Idem.

5 Cf. Christophe Ayad, « Ben Ali face à la révolte de la rue tunisienne », *Le Temps*, Site web, 6 janvier 2011.

6 Nadia Marzouki, *op. cit.*

7 Cf. « Tunisia ministers quit government as protests resume », *BBC News*, January 18, 2011; Nadia Marzouki, *op. cit.*

Le défi de la traduction politique des attentes exprimées par les mouvements sociaux

Le décryptage de l'économie politique du régime Ben Ali, des révoltes et des aspirations révolutionnaires et l'échec du pouvoir à répondre à la contestation ont indirectement introduit la question de la traduction politique des demandes, griefs, revendications et aspirations politiques, économiques et sociales dans le processus politique en cours, avec, notamment, la nouvelle donne issue des élections d'octobre 2011. Nous tenterons de répondre ici à la question posée dans le titre de cette contribution : « les mouvements sociaux ont-ils été déposés de leur Révolution ? »

L'issue politique à la hauteur de la crise et augurant d'un changement de régime démarre avec la mise sur pied d'un Conseil de l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la Révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique. Des élections sont prévues en vue de former un nouveau Parlement et un nouveau gouvernement, mais aussi une assemblée constituante, chargée de rédiger une nouvelle Constitution.

Les élections se soldent par la victoire du Parti islamiste Ennahdha, qui remporte plus de 40 % des sièges au Parlement. Comme ils n'ont pas été des acteurs majeurs de la mobilisation, certains se sont écriés : « Nous avons été déposés de notre Révolution ! »

Pour traiter cette question de manière nuancée, il faut procéder en plusieurs étapes. Tout d'abord, il y a effectivement le constat que les acteurs qui ressortent vainqueurs du processus électoral, ne sont pas les acteurs qui ont fait la Révolution. Alors que les soulèvements ont mis les jeunes à l'avant-scène, on retrouve en figures de proue à l'issue des scrutins de vieux routards de la politique, certes de l'opposition, notamment de celle qui était en exil.

Dans un deuxième temps, il faut préciser que le processus politique qui a pris place, est un processus électoral et partisan : tous les acteurs sociaux de la « société civile » organisée ont-ils vocation à entrer en politique par cette voie ? Les blogueurs, les syndicalistes, le « simple ci-

toyen » n'ont-ils pas pu entrer dans le processus politique postrévolutionnaire par la voie électorale et partisane (par manque de temps, de préparation, d'expérience, de financement...) ou bien ne l'ont-ils tout simplement pas voulu ? N'avons-nous pas affaire ici à une certaine « division du travail » en politique ? Il apparaît que les manifestants se sont précisément présentés avec une posture citoyenne, non politisée au sens partisan du terme, avec des revendications notamment de libertés civiles fondamentales.

En relation avec cette « division du travail », si c'est bien de cela qu'il s'agit, le défi à relever est le suivant : ce sont les nouveaux détenteurs du pouvoir politique en tant qu'élus et représentants du peuple qui devront rencontrer les demandes économiques, sociales et politiques des citoyens qui les ont portés au pouvoir. Et, dans une logique démocratique d'alternance du pouvoir, éventuellement les sanctionner à la prochaine échéance électorale. À cet égard, les Islamistes, à qui (à tort ou à raison) on a fait des procès d'intention en les érigeant en épouvantails justifiant le maintien de régimes autoritaires remparts contre l'intégrisme islamique, seront à présent jugés sur pièce, au vu des politiques effectives qu'ils sont à présent appelés à mener.

Ce qui ressort des motivations de vote, c'est que les électeurs ont voté pour Ennahdha, le Congrès pour la République (CPR) et Ettakattol¹ parce que ces gens leur sont apparus comme honnêtes et intègres. Le vote islamiste (notamment du point de vue de l'électorat) n'est pas un phénomène religieux mais bien un phénomène sociopolitique. Certes, il se fonde idéologiquement sur un référent religieux mais même celui-ci semble mis en veilleuse, sa rhétorique étant de plus en plus sécularisée, axée sur les questions économiques, sociales et politiques à traiter. Quoi qu'il en soit, les électeurs « testent » en tant qu'alternative politique les Islamistes, qui tiennent un discours de moralisation politique dans le registre de la justice et disposent d'un capital de virginité politique et de sympathie

¹ Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), dit « Ettakattol ».

pour avoir été parmi les plus durement réprimés par l'ancien régime.

Élément important : en raison du mode de scrutin proportionnel, les Islamistes ayant recueilli une majorité relative des voix (quelque 40 %), ont obtenu une majorité relative des sièges à pourvoir. Ils doivent donc composer avec d'autres forces politiques pour former une majorité gouvernementale. Deux partis vont s'adjoindre à Ennahdha pour former ce qui sera appelé la « troïka » : le CPR, dont le leader Moncef Marzouki obtient la Présidence du pays, et Ettakattol, dont le leader Mustafa Ben Jaafar obtient la Présidence de la Constituante. À Ennahdha est attribué le poste de Premier Ministre, en la personne de Hamadi Jebali.

Le CPR et Ettakattol sont des partis de tendance « laïque »¹ et certains, dans ce secteur du spectre politique tunisien, se sont insurgés contre cette alliance avec le parti islamiste qu'ils considèrent « contre nature »². Mais ces deux partis et leurs leaders, ancrés dans la tendance « laïque », sont également des partis d'ouverture aux Islamistes - une ouverture qui ne date pas d'hier, mais qui s'est forgée au fil du temps dans l'opposition commune au régime de Ben Ali, incarnée notamment par le rapprochement entre Moncef Marzouki (CPR) et Rached Ghanouchi, le leader d'Ennahdha. Ceci est aussi une dimension importante du processus en cours. La Tunisie est souvent considérée, par rapport à d'autres pays arabes (comme l'Égypte, la Syrie, le Liban...), comme un pays très homogène : majorité musulmane sunnite, largement arabe (peu de berbères)... Outre les disparités régionales au plan socio-économique, c'est oublier que le pays connaît un clivage « laïc-islamiste » fondé sur

un double héritage : un héritage arabo-musulman issu de l'Histoire dans la longue durée et un héritage occidental issu de la colonisation et de l'évolution postcoloniale de la société en termes de classes et de milieux sociaux. L'enjeu est donc, également en Tunisie, de refonder le pacte social en bâtissant un régime pluraliste pour une société plurielle³ - un enjeu d'autant plus crucial que l'assemblée parlementaire issue des élections est également une assemblée constituante. Comme l'écrivait alors l'opposant Moncef Marzouki⁴ ; devenu président de la République tunisienne postrévolutionnaire :

« L'hétérogénéité des sociétés arabes est le produit de son histoire. Elle ne peut pas plus se débarrasser de sa partie conservatrice, héritage de quatorze siècles de Culture, qu'elle ne peut se débarrasser de sa partie moderniste, fruit de son contact avec l'Occident. Il n'y a que de dangereux fous pour vouloir éliminer ou assujettir indéfiniment telle ou telle partie de cette constitutive et insécable hétérogénéité. Il n'y a pas d'autre solution pour la paix en Algérie ou dans tous les autres pays arabes que les libertés et l'intégration de toutes les contestations, dont l'islamique, dans un jeu politique démocratique, certes risqué mais dont on ne pourra faire l'économie qu'au prix de la répression et de la guerre civile. »

Quid maintenant de la frange extrémiste du spectre islamiste ? À l'évidence, elle ne peut être « convertie » ou arrimée à l'attelage démocratique. Le courant intégriste et violent doit être combattu sur le plan des idées pour l'inefficacité prouvée de son programme. Il doit l'être sur le plan politique comme n'importe quel mouvement antidémocratique. La démocratie a le droit et le devoir de se défendre mais dans le respect de ses propres valeurs et lois, autrement elle ne serait pas digne d'être aimée, respectée et défendue. Si les démocrates doivent rejeter ce courant, ce n'est pas parce qu'il se réclame de l'islam mais parce qu'il est gros du totalitarisme le plus destructeur. La responsabilité des démocrates arabes est donc de tirer vers le centre, je dirais presque de « convertir » à la démocratie le maximum de composantes de l'islamisme modéré. Si nous ne voulons pas tourner en rond, il nous faut bien admettre que la démocratie arabe ne se

¹ Encore faudrait-il préciser ce que signifie le référent « laïc » dans le contexte tunisien. Il vaudrait sans doute mieux parler de « séculier » (en anglais, *secular*). La laïcité suppose l'autonomie du religieux et du politique. Or, la « laïcité » à la turque ou à la tunisienne a plutôt été celle d'une domination du politique sur le religieux, celui-ci étant considéré comme potentiellement dangereux et devant donc être mis sous contrôle. Voir notamment les travaux de Franck Fregosi.

² Gaëlle Le Roux, « Elections du 23 octobre : les progressistes redoutent des alliances contre nature », France 24, 12 octobre 2011 - www.france24.com/fr/20111011-tunisie-election-assemblee-constituante-progressistes-islamistes-pdp-ennahda-fdtl-et-takattol-alliances-constitution.

³ Vincent Legrand, « L'enjeu des élections tunisiennes : un régime pluraliste pour une société plurielle », 23 octobre 2011, www.rtbf.be/info/opinions.

⁴ Moncef Marzouki, *Le mal arabe - Entre dictatures et intégrismes : la démocratie interdite*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 144-147.

fera pas contre l'islam, mais avec lui, plus exactement avec ses représentants les plus ouverts qui sont à la fois la chance de l'islam et celle de la démocratie.»

Cette volonté de synthèse, de rapprochement et de compromis n'est pas nouvelle et ne repose pas sur des vœux pieux, comme l'a démontré la rencontre d'Aix-en-Provence de mai 2003, lors de laquelle des opposants tunisiens de tendances laïque et islamiste ont signé un document commun - qui deviendra la Déclaration de Tunis du 17 juin 2003 - un texte de « compromis sans compromissions », pour reprendre les termes de Moncef Marzouki, dans lequel « les démocrates non dogmatiques, dont des représentants de l'extrême gauche, reconnaissent le droit des Tunisiens à leur identité nationale et religieuse » ; quant aux « Islamistes éclairés », ils « reconnaissent, eux, leur droit à un régime démocratique et à ses principes de base, dont l'égalité complète, notamment entre les deux sexes »¹. La démarche repose sur un véritable pari : celui des évolutions idéologiques du parti islamiste dont le leader, Rached Ghannouchi, répète à l'envi l'adhésion aux valeurs démocratiques, au pluralisme, au respect des droits de l'Homme, à l'alternance du pouvoir... Comme évoqué plus haut, soupçonnés depuis longtemps de double langage couplé à un agenda masqué, les Islamistes ont à présent l'occasion, pour la première fois, de prouver leur bonne foi - ou de décevoir - dans l'exercice du pouvoir. Un pouvoir qu'en tant qu'islamo-démocrates en devenir sur le mode de la démocratie chrétienne en Occident (?), ils devront partager avec des démocrates de tendance laïque.

Autre dimension de cette problématique, comme l'a avancé Jean-François Bayart, la question n'est pas tant ce que les Islamistes *veulent* faire mais bien ce qu'ils *peuvent* faire². Ces acteurs sont, en effet, soumis à des contraintes intérieures liées à la société tunisienne elle-même : nul doute que toute régression quant aux droits acquis de la femme tunisienne sous

l'ère Bourguiba ne sera pas tolérée, la mobilisation du secteur « laïc » de la société - et au-delà - étant fortement prévisible. Par exemple, par rapport au voile islamique, la question en Tunisie n'est pas tant de l'imposer ni de l'interdire (ce qu'une tendance laïciste a pu produire, à l'instar de la Turquie marquée par l'héritage kémaliste), mais bien de garantir le droit aux femmes de le porter ou de ne pas le porter, selon leur choix personnel. Une contrainte extérieure est celle des revenus du tourisme : comment interdire la consommation d'alcool dans un pays dépendant à ce point du tourisme occidental ?

Au-delà de cet enjeu politique majeur pour la société tunisienne, l'autre défi à relever est d'ordre socio-économique, en lien notamment avec les clivages interrégionaux en termes d'écart et de disparités de développement. La lutte contre le chômage figure au premier chef des attentes et des préoccupations des Tunisiens³. Dans certaines régions, celui-ci atteint, chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de 40%. Structurellement également, si Ben Ali est tombé, son régime, dans ses dimensions socio-économiques, est-il tombé ? Là aussi, le démantèlement des mécanismes de corruption et de captation privative des richesses sous couvert de pseudo-libéralisation, bref l'instauration d'un véritable État de droit au plan économique, demeure un gigantesque défi à relever par les futurs gouvernements à venir.

¹ Ibidem, pp.143-144

² Jean-François Bayart, « La Tunisie vue de l'ouest, ou le trompe-l'œil électoral », *Mediapart*, 24 octobre 2011 - <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-francois-bayart/241011/la-tunisie-vue-de-louest-ou-le-trompe-loeil-electoral>.

³ Selon le sondage « Opinionway Tunisia » publié en septembre 2011 par l'Observatoire tunisien de la transition démocratique (pour la Fondation Hanns Seidel et en partenariat avec Nessma et Le Maghreb), la lutte contre le chômage arrive en première place, pour 62% des sondés ; suivent la lutte contre la corruption (43%), la sécurité des biens et des personnes (42%), la défense des libertés (26%), l'éducation et la formation (24%), la place de la religion dans la société (21%), les droits des femmes (15%) et les relations tuniso-lybiennes (15%). Source : www.scribd.com/doc/66920997/OpinionWay-Tunisia-Transition-democratique-en-Tunisie.

Conclusion

Ce 5 janvier 2012, plus d'un an après l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid, qui a déclenché le processus révolutionnaire menant à la Tunisie post-Ben Ali, un homme a recouru à la même manifestation de détresse dans le Gouvernorat de Gafsa. Il faisait partie d'un groupe de chômeurs qui faisait un sit-in devant celui-ci. Trois ministres (Affaires sociales, Industrie, Emploi) rendaient visite dans cette ville pour se rendre compte de la situation dans la région, ravagée par le chômage et secouée par les troubles sociaux. Il aurait demandé à rencontrer la délégation ministérielle, n'aurait pas reçu de réponse et se serait alors « arrosé d'essence et [...] enflammé, sans rien dire », selon un témoin¹. C'est dire une nouvelle fois le rôle joué par le déni relationnel entre gouvernants et gouvernés. Les immolations par le feu qui se produisent régulièrement en Tunisie, mais aussi en Algérie et d'autres pays arabes, se produisent toujours dans l'espace public et devant des institutions publiques (administrations...) : des signaux de détresse explicitement adressés à des cibles bien identifiées...

L'ampleur des problèmes à traiter en matière socio-économique est donc gigantesque, que ce soit en situation de régime autoritaire ou de régime démocratique mais l'on a vu combien l'économie et le politique sont inextricablement liés à cet égard. Au plan plus strictement politique des libertés fondamentales, l'ampleur et la profondeur de la contestation et de la demande de changement laissent penser que la société tunisienne ne laissera pas se réinstaller une dictature, de quelque bord que ce soit. La force de la mobilisation augure de son éventuel rôle de garde-fous. En cas de dérapage, les Tunisiens redescendront à coup sûr dans la rue, comme ils l'ont fait en janvier 2011, pour se mobiliser en masse pour leurs droits fondamentaux, leur bien-être économique et leur dignité.



¹ « Un homme s'immole par le feu en Tunisie », *Le Monde*, Site web, 5 janvier 2012.

Références bibliographiques

- ALLEN Michael, « Tunisian unions eclipsing parties as democratizing force? », *Democracy Digest*, January 21, 2011 - www.demdigest.net/blog/2011/01/tunisian-unions-eclipsing-parties-as-democratizing-force-2/
- L'Année du Maghreb*, 2009, CNRS, Dossier « S'opposer au Maghreb »
- AYAD Christophe, « La révolution de la gifle », *Libération*, 11 juin 2011 - www.liberation.fr/monde/01012342664-la-revolution-de-la-gifle
- AYARI Michael & Vincent GEISSER, « Tunisie : la Révolution des « Nouzouh » n'a pas l'odeur du jasmin », *Témoignage chrétien*, 25 janvier 2011 - www.temoignagechretien.fr/ARTICLES/International/Tunisie-la-Revolution-des-%C2%ABNouzouh%C2%BB*-n%E2%80%99a-pas-l%E2%80%99odeur-du-jasmin/Default-3-2370.xhtml
- BEN HAMMOUDA Hakim, *Tunisie : Économie politique d'une révolution*, De Boeck, 2012
- BENNASR A. (*Equipe SYFACTE - Sfax*), « 1. Pourquoi Sidi Bouzid ? 1.1. Une chronologie des événements tunisiens », Collège international des sciences du territoire (CIST) - www.gis-cist.fr/index.php/main-sections/axes-de-recherche/geo-media/dossiers-du-cist/pourquoi-sidi-bouzid/2-une-chronologie-des-evenements-tunisiens
- BAYART Jean-François, « La Tunisie vue de l'ouest, ou le trompe-l'œil électoral », *Mediapart*, 24 octobre 2011 - <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-francois-bayart/241011/la-tunisie-vue-de-louest-ou-le-trompe-loeil-electoral>
- BURGAT François, *L'islamisme au Maghreb : la voix du Sud*, Paris, Payot & Rivages (Coll. « Petite bibliothèque Payot », n°241), 1995
- CAMAU Michel & Vincent GEISSER, *Le syndrome autoritaire - Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003
- DAVIES James C., « Towards a Theory of Revolution », *American Sociological Review*, 27 (February 1962) 1, pp. 5-19
- FERRIE Jean-Noël, « Gouvernants et oppositions en Afrique du Nord », in État des résistances dans le Sud - 2010 - Monde arabe, *Alternatives Sud*, 16 (2009) 4, CETRI / Syllepse, pp. 209-228

- GEISSER Vincent & Eric GOBE, « Des fissures dans la « Maison Tunisie » ? Le régime de Ben Ali face aux mobilisations protestataires », *L'Année du Maghreb*, 2005-2006, CNRS
- GANTIN Karine & Omeyya SEDDIK, « Révolte du « peuple des mines » en Tunisie », *Le Monde diplomatique*, juillet 2008
- GANTIN Karine, « Tunisie : des luttes renouvelées pour des droits inextinguibles », in État des résistances dans le Sud - 2010 - Monde arabe, *Alternatives Sud*, 16 (2009) 4, CETRI / Syllepse, pp. 41-48
- GLANTZ Michael H., 'Davies J-Curve Revisited', 27 June 2003 - www.fragileecologies.com/jun27_03.html
- GOBE Eric, « Corporatismes, syndicalisme et dépolitisation », in Elizabeth Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006
- GOBE Eric, « Syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », in État des résistances dans le Sud - 2010 - Monde arabe, *Alternatives Sud*, 16 (2009) 4, CETRI / Syllepse, pp. 155-174
- HAMZAOUI Mejed, « Tunisie - La révolte des exclus de la mondialisation », *La Revue Nouvelle*, 66 (avril 2011) 4, pp. 35-40
- HIBOU Béatrice, *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006
- HIBOU Béatrice (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999
- HIBOU Béatrice (coord.), « Mouvements sociaux : Refus de l'économisme et retour du politique », *Economia*, n°13, novembre 2011 - février 2012, pp. 19-58
- HIBOU Béatrice, « Vers une autre représentation du politique ? », *Economia*, n°13, novembre 2011 - février 2012, pp. 21-26
- HIBOU Béatrice, « Tunisie ? Economie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, n°121, mars 2011
- KHADER Bichara, *La Tunisie : est-ce l'hirondelle qui annonce le printemps arabe ?*, CPCP / CEPES, février 2011
- KHADER Bichara, « La mise en place et la crise du système autoritaire dans le monde arabe », *Papers IEMed*, n°8, novembre 2011
- KHADER Bichara, « Etat, démocratie et société civile dans le monde arabe », in État des résistances dans le Sud - 2010 - Monde arabe, *Alternatives Sud*, 16 (2009) 4, CETRI / Syllepse, pp. 193-207
- LAMLOUM Olfa & Bernard RAVENEL (dir.), *La Tunisie de Ben Ali - La société contre le régime*, Paris, L'Harmattan («Les Cahiers de Confluences»), 2002
- LEGRAND Vincent, « L'enjeu des élections tunisiennes : un régime pluraliste pour une société plurielle », 23 octobre 2011 - www.rtbfb.be/info/opinions/detail_l-enjeu-des-elections-tunisiennes-un-regime-pluraliste-pour-une-societe-plurielle?id=6968703
- MARZOUKI Moncef, *Le mal arabe - Entre dictatures et intégrismes : la démocratie interdite*, Paris, L'Harmattan, 2004
- MARZOUKI Nadia, "Tunisia's Wall Has Fallen", *MERIP*, January 19, 2011 - www.merip.org/mero/mero0011911
- MEDDEB Hamza, « La course à el khobza », *Economia*, n°13, novembre 2011 - février 2012, pp. 48-50
- MEDDEB Hamza, « L'ambivalence de la « course à el khobza » ». Obéir et se révolter en Tunisie », *Politique africaine*, n°121, mars 2011
- PIOT Olivier, *La révolution tunisienne - Dix jours qui ébranlèrent le monde arabe*, Paris, Les Petits Matins, 2011
- PIOT Olivier, « La semaine qui a fait tomber Ben Ali », *Blog du Monde diplomatique*, 19 janvier 2011 - <http://blog.mondediplo.net/2011-01-19-La-semaine-qui-a-fait-tomber-Ben-Ali>
- TOENSING Chris, « Tunisian Labor Leaders Reflect Upon Revolt », *MERIP*, n°258, Spring 2011 - <http://merip.org/mer/mer258/tunisian-labor-leaders-reflect-upon-revolt-o>
- VERMEREN Pierre, *Maghreb : Les origines de la révolution démocratique*, Fayard (Cool. "Pluriel"), 2011